

Léo F. Gohier, ing.
Municipalité Régionale d'Hamilton-Wentworth
35 King Street East
Hamilton, ON, Canada
L8N 4A9
Téléphone: 905-546-4254
Télécopieur: 905-546-4491

La Municipalité Régionale d'Hamilton-Wentworth (Région) est située à l'extrémité ouest du lac Ontario, à environ 75 kilomètres de Toronto. Elle est une forme de gouvernement régional, communément connue au Québec comme une Communauté Urbaine. Elle comprend six municipalités, d'une population totale d'environ 450,000 personnes. Entre autre, la Région est responsable pour l'approvisionnement en eau potable et les services d'eaux usées. C'est une région industrielle avec une économie diversifiée, ayant comme axes principaux l'acierie et le recyclage des matériaux. Le taux de chômage est un des moins élevé au Canada. Par contre, ce n'était pas le cas lors de la dernière récession au début des années '90.

L'exemple de Hamilton-Wentworth dans l'exploitation de l'eau

En avril 1994, Philip Environmental (une compagnie locale) approcha la Région avec une proposition : développer une compagnie canadienne capable d'offrir des services d'exploitation au niveau de l'eau potable et des eaux usées. La Région décida alors "d'investir" dans cette firme afin de réaliser certains bénéfices, plus particulièrement au niveau du développement économique. Elle octroya à Philip un contrat d'exploitation pour l'opération de nos usines d'eau potable et d'eaux usées, ainsi que des stations de pompage et réservoirs. Les conduites par contre demeurent sous la responsabilité de la Région. Le contrat a une valeur qui se situe aux environs de \$20 millions par année, et s'étend sur une période de 10 ans.

La Municipalité Régionale a développé et officiellement adopté en 1993 une politique intitulée Vision 2020. Cette politique, ainsi que notre municipalité, ont reçu le support des Nations Unies dans la cadre de leur programme Agenda 21 pour l'établissement de communautés durables. Vision 2020 est basée sur le principe décisionnel d'une balance entre les besoins sociaux, environnementaux et économiques d'une communauté. Le devis s'est donc négocier avec une attention particulière aux points suivants :

- Ressources humaines
- Protection de l'investissement public
- Protection de l'environnement
- Bénéfices économiques
- Résolution des conflits
- Développement économique

Le 1er janvier 1995, la Région d'Hamilton-Wentworth commença à offrir les services d'eau potable et d'eau usées à ses 400,000 clients. Depuis déjà plus de 4 ans, ces services sont offerts sans interruption et sans lacunes au niveau de la qualité. Il y a évidemment eu des discussions prévisibles au niveau de l'interprétation du contrat, mais celles-ci ont toutes été résolues sans recours au système judiciaire. Malgré ces succès, ainsi que la négociation fructueuse de deux contrats avec Philip, le Syndicat Canadien des Employés Publics a récemment émis un rapport qui conclut que l'expérience d'Hamilton-Wentworth est l'exemple parfait pour renoncer à la privatisation des services publics. Malheureusement, ce rapport incomplet est biaisé et manque d'intégrité académique.

Le privé: solution parfaite?

Je voudrais m'attarder un peu plus particulièrement sur le rôle des employés du secteur public dans un tel dossier, ainsi que sur le rôle du Directeur des Travaux Publics. Il y a deux questions fondamentales qui s'imposent:

1. Est-ce que le rôle du Directeur des Travaux Publics est de gérer du personnel ou de gérer des services?

Le rôle du Directeur des Travaux publics est essentiellement de gérer les services que sa communauté exige, d'une façon efficace et au moindre coût possible. Pour ce faire, il/elle doit donc déterminer le meilleur outil de livraison et ne pas hésiter à s'en servir.

2. Est-ce que le statu quo a perdu son statu?

La réponse est dans l'affirmatif. Nos communautés exigent de plus en plus une gestion des services qui est saine et qui est axée sur des principes de durabilité. Les employé(e)s du secteur public, ainsi que les employé(e)s du secteur privé peuvent (et même doivent) tous les deux faire partie de la solution. Ce n'est pas de l'hérésie, mais une réalité que nous devons accepter et négocier pour le bien de notre communauté.

Le rôle du Directeur des Travaux Publics et de ses employé(e)s a donc évoluer. Il va sans dire que le rôle des syndicats des employé(e)s publics doit aussi évoluer. Le Directeur des Travaux Publics doit s'assurer que les partenariats nécessaires se développent d'une façon saine. Ces partenariats se retrouvent entre autres parmi ses propres employé(e)s, les élus municipaux, l'entreprise privée et la communauté elle-même. Ces partenariats doivent donc être complets et globaux pour assurer leur succès. Aucun de ces groupes a donc le droit, au nom de la polémique, de faire du chantage ou de tenir en otage une communauté qui veut évoluer et surtout qui veut survivre pour des générations à venir. Le privé en soi n'est pas l'option parfaite. Par contre, c'est un outil qui peut prendre plusieurs formes, qui a sa place et qui doit être exploité à sa juste valeur.

La gestion de l'eau et la gestion du service de l'eau sont deux questions bien différentes. L'eau est une ressource primaire, et donc est le plus grand bien commun qui puisse exister; il doit demeurer sous la tutelle générale de la nation. La livraison du service d'eau par contre doit se faire avec les partenariats qui sont le mieux appropriés pour une communauté. Le vrai défi? acceptation par le public du vrai coût du service d'eau potable et des eaux usées, à perpétuité!

**Qui n'entend qu'une cloche
n'entend qu'un son**

Buts:

- **stabilité des services**
- **protection de l'investissement**
- **protection du personnel**
- **développement économique**
- **contrat juste**

Buts, cont.:

- **protection de l'environnement**
- **investissements**
- **épargnes garanties**
- **partage des profits**

Structure des contrats:

- composante fixe
- composante variable
- base = 1994
- indices inflationnaires
- neutralité de la TPS

Les contrats:

- justes?
- bons?
- les meilleurs?
- à point?

Les résultats:

- décharges
- mise-à-pieds
- projets capitaux
- épargnes
- automatisation
- licenciement

Les résultats, cont.:

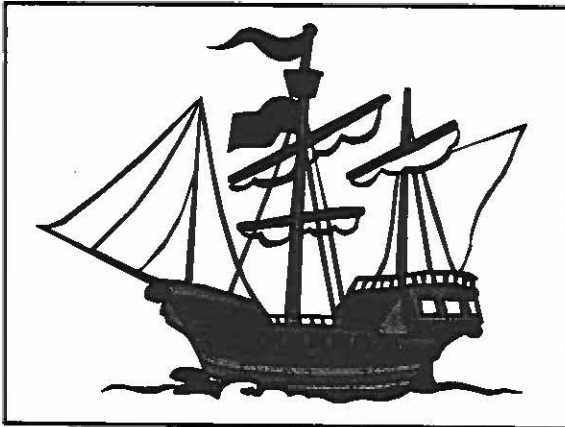
- plan de pension
- mise-à-pieds à venir
- compagnie-mère
- Ministère de l'environnement
- syndicats

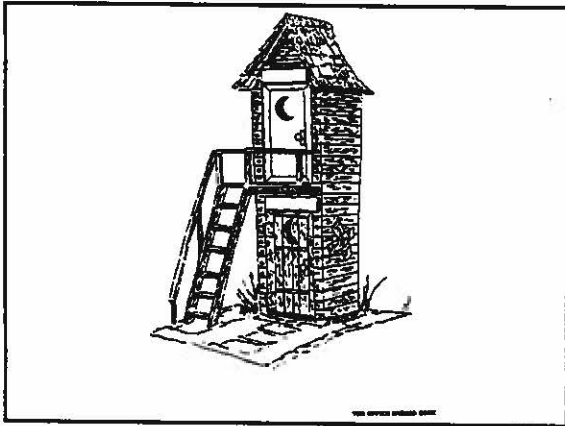
Deux réalités:

- héritage gestion publique
- industrie de l'eau

Deux Questions:

- gestion de l'eau
- gestion du service de l'eau
 - usines
 - conduites

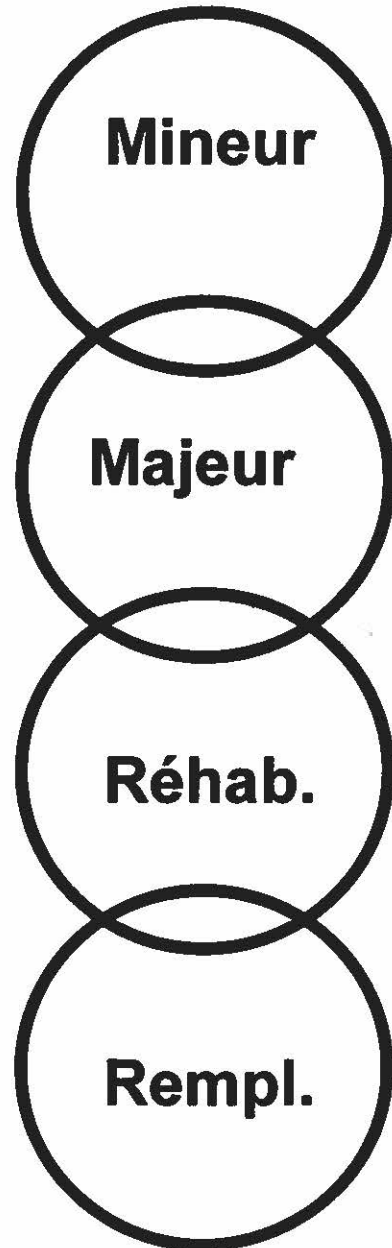




**Si l'homme est en
mouvement,
l'eau est histoire
Si l'homme est en peuple,
l'eau est le monde
Si l'homme est vivant,
l'eau c'est la vie.**

**Joan Manuel Serrat
*El Hombre y el Agua***

BULLES D'INFRASTRUCTURE



Récent

1970's

1950's

**1860 -
1920**